

La présente note reprend la version du 6 mai 2020 en y apportant les modifications décidées d'un commun accord entre les directeurs d'écoles et la Ville

Chers parents,

Le Président de la République a annoncé la reprise progressive de l'école à compter de la semaine prochaine.

Cette reprise se fera de manière très progressive, selon les recommandations du gouvernement.

Depuis la réception des préconisations du protocole sanitaire et de la circulaire ministérielle définissant les conditions d'organisation de cette rentrée progressive, indispensables pour préparer la réouverture des écoles dans le respect des règles sanitaires édictées pour assurer la sécurité des enfants, les enseignants et les élus de la ville travaillent de concert, chacun dans son domaine de compétence, à l'organisation de cette réouverture.

Ce travail a abouti mercredi matin à l'organisation suivante :

Comme le permet la circulaire du Ministre, et afin de travailler avec un peu moins de précipitation pour préparer l'accueil de vos enfants, madame le Maire et les Directeurs d'école, en accord avec leur hiérarchie, ont décidé d'utiliser les journées des lundi 11 et mardi 12 mai pour préparer la rentrée, tant du point de vue pédagogique que de l'organisation matérielle.

Un certain nombre d'enfants pourront être accueillis à partir du jeudi 14 mai dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Il s'agit en priorité des enfants des professionnels exerçant une activité indispensable à la gestion de la crise sanitaire et à la reprise progressive de l'activité : soignants, pompiers, policiers et gendarmes, travailleurs sociaux et médicaux sociaux, personnel éducatif, sous réserve que le conjoint ne puisse pas pouvoir garder l'enfant et fasse partie d'une catégorie professionnelle indispensable "à la continuité de la vie de la Nation". Cette priorisation a été définie par circulaire ministérielle.

En fonction des possibilités d'accueil, dans le respect des règles sanitaires, des premiers groupes d'enfants de CP et de CM2 seront accueillis dans les écoles élémentaires. Ces niveaux, préconisés par la circulaire ministérielle, correspondent d'une part à un cycle d'apprentissage des fondamentaux et d'autre part à la préparation de l'entrée au collège. Dans les écoles maternelles, l'accueil de groupes d'élèves de Grande-Section pourra être envisagé en fonction du nombre d'enfants prioritaires.

Afin de limiter les risques de brassage entre les groupes d'enfants, les entrées et sorties de classe pourront être échelonnées en fonction des écoles. Il est important pour le respect des règles sanitaires que chacun respecte le plus scrupuleusement possible ces horaires.

Pour poursuivre la reprise progressive, deux groupes-classes de CE1 seront accueillis à l'élémentaire Genevoix, et deux groupes-classes de CM1 à l'élémentaire Morvant, la semaine du lundi 25 mai. Les deux groupes classes de chaque école seront accueillis en alternance lundi-mardi ou jeudi-vendredi.

A compter du 2 juin, les élèves volontaires du dispositif ULIS seront accueillis par groupes à l'école M. Genevoix (modalités d'accueil précisées par mail aux familles).

Afin d'accompagner cette rentrée, et dans le but de d'aider les familles dont les enfants retourneront à l'école, la Ville a décidé de rouvrir les accueils périscolaires et la restauration scolaire.

Cependant, les disponibilités en locaux et en personnel étant limitées, la Ville est contrainte de limiter le nombre d'enfants accueillis. C'est pourquoi ces accueils seront réservés aux enfants scolarisés le jour considéré, dont les deux parents (ou le parent en cas de famille monoparentale) sont contraints de travailler sur le site de leur employeur. Pour éviter toute contestation, une attestation des employeurs des parents sera demandée à l'inscription des enfants.

Il est rappelé qu'il relève de la responsabilité des parents de prendre chaque matin la température de leur enfant et de ne pas l'envoyer en classe s'il présente les symptômes de COVID-19 jusqu'à ce qu'un médecin ait statué sur l'état de santé de l'enfant.

Si en cours de journée un enfant présentait ces symptômes il serait isolé de ses camarades et les parents devraient venir le récupérer sans attendre la fin des cours.

Chaque directeur complètera la présente note des informations spécifiques à son établissement dans une note jointe.

Veillez croire chers parents, que la Ville de Châteauneuf-sur-Loire et les enseignants de ses écoles n'ont qu'une seule préoccupation, la santé de vos enfants. C'est pourquoi le retour en classe attendu légitimement par beaucoup d'entre vous ne peut se faire que de manière progressive, pour respecter strictement les protocoles mis au point par l'Etat sur la base des recommandations des autorités sanitaires.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Prenez bien soin de vous-même et de vos enfants.

Bien cordialement,

Les Directrices et Directeur des écoles publiques
de Châteauneuf-sur-Loire

Le Maire de Châteauneuf-sur-Loire
Florence Galzin